

## Les DEP rémunérés en alternance travail-études

Depuis 2019, plusieurs centres de services scolaires du Québec, en partenariat avec HortiCompétences, offrent les DEP rémunérés en Réalisation d'aménagements paysagers et Élagage (programme COUD).

Offerts en alternance travail-études, les DEP sont conçus en fonction de la saisonnalité, de façon à ce que les employés soient en formation directement en entreprise lors des périodes opérationnelles et en classe durant la basse saison. Les employeurs peuvent référer leurs travailleurs déjà en poste ou être jumelés avec des recrues au début de la cohorte.

L'entreprise qui verse le salaire est remboursée jusqu'à un maximum de 25 \$/h par travailleur pour la durée de la formation. Cette année, 125 participants sont inscrits aux deux DEP, issus de près de cent entreprises.

Etat du projet – en cours (juin 2024)

Montant du financement : 3,2 millions

Avec le soutien financier du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale



## Activités de formation continue durant la basse saison

En plus de contribuer à leur motivation, la formation continue permet aux employés de se perfectionner et de progresser dans leurs fonctions.

Chaque hiver, en concertation avec la fédération Québec Vert et les associations affiliées de l'industrie, HortiCompétences offre une gamme de formations, principalement en ligne, visant à développer les compétences des gestionnaires et employés durant la saison d'inactivité des entreprises :

- ✓Thématiques techniques
- ✓Thématiques en ressources humaines

Cet hiver, 230 participants issues d'une centaine d'entreprises sont inscrits.

Etat du projet – en cours (avril)

Montant du financement : plusieurs projets totalisant 239 000 \$

Avec le soutien financier du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale



## Maillage d'emplois saisonniers

Le Chantier sur la saisonnalité, pour lequel le CQRHT assure la coordination, a réalisé une vaste étude permettant de recenser les initiatives au Québec et à l'international en matière de maillages d'emplois saisonniers, d'en dresser un portrait et de cerner les facteurs de succès de cette pratique.

30 études de cas ont été documentées parmi les secteurs du Chantier (tourisme, agriculture, horticulture ornementale, aménagement forestier et pêches maritimes) démontrant que le maillage d'emplois saisonniers était une solution efficace aux enjeux de main-d'œuvre saisonnière.

État du projet : terminé (avril 2021 – mars 2023)

Avec le soutien financier du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et du ministère du Tourisme

